



HAL
open science

Monnaies royales rarissimes ou inédites de Louis XII et de François Ier provenant du trésor de Thuit-Signol (Eure)

Bruno Foucray, Jean-Yves Kind

► **To cite this version:**

Bruno Foucray, Jean-Yves Kind. Monnaies royales rarissimes ou inédites de Louis XII et de François Ier provenant du trésor de Thuit-Signol (Eure). Cahiers Numismatiques, 2021, 227, pp.35-43. hal-04035185

HAL Id: hal-04035185

<https://hal.science/hal-04035185v1>

Submitted on 21 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

CAHIERS NUMISMATIQUES

REVUE TRIMESTRIELLE

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES NUMISMATIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Membre du Conseil International de Numismatique

S O M M A I R E

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Assemblée générale du 5 mars 2021 2

ÉTUDES NUMISMATIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Un poinçon inédit d'une imitation d'Emporion

Jean-Claude Bedel 11

**De nouvelles représentations de carnyx
sur deux monnaies armoricaines**

Samuel Gouet 15

Une légende inédite sur un bronze gaulois désormais identifié

Louis-Pol Delestrée et Julien Cougnard 21

**Deux nouveaux *tremisses* pseudo-impériaux,
frappés à Marseille (537-539) et à *Cabilonnum* (570)**

Fernando López-Sánchez et Bernard Seguin..... 25

**Monnaies royales rarissimes ou inédites de Louis XII
et de François Ier provenant du trésor de Thuit-Signal (Eure)**

Bruno Foucray et Jean-Yves Kind 35

Les portraits de Louis XIV sur ses monnaies (5e partie)

Christian Charlet 45

L'Iliade : des intailles au monnayage césarien

Julien Cougnard 57

NOTE DE LECTURE

**J.-P. Le Dantec, L. Olivier, M. Tache, Musée d'Archéologie Nationale.
*Catalogue des monnaies gauloises, celtiques et massaliètes***

Louis-Pol Delestrée 60

Monnaies royales rarissimes ou inédites de Louis XII et de François Ier provenant du trésor de Thuit-Signol (Eure)

par Bruno Foucray* et Jean-Yves Kind**

Au début de l'année 2010, des fouilles illégales réalisées dans la propriété du château du Bosc-Féré, à Thuit-Signol dans l'Eure, auraient entraîné la découverte de cinq à six jarres de monnaies des XIV^e-XVI^e siècles, soit plusieurs centaines voire milliers de pièces de monnaies. Un signalement effectué au début de l'été 2011, suite à la vente de nombreuses pièces issues de ce trésor sur Internet, va permettre l'identification du détectoriste (1) et la saisie de seulement 207 pièces (2), dont certaines se sont révélées être des monnaies royales rarissimes ou inédites de Louis XII (1498-1514) ou de François Ier (1515-1547). À l'exception d'une monnaie en or, les monnaies récupérées sont toutes en argent ou billon et couvrent une période chronologique qui va du règne de Charles VI (1417) à celui de Henri III (1575-1577) soit une tranche chronologique de 160 ans (Fig. 1).

	Émission	Référence	Nb ex.
Charles VI			
Gros florette	1re émission	Dup.387	1 ex.
Double tournois	5e émission	Dup.393E	1 ex.
Louis XI			
Grand blanc à la couronne		Dup.550C	14 ex.
Petit blanc à la couronne		Dup.552A	1 ex.
Grand blanc au soleil du Dauphiné		Dup.557	1 ex.
Liard		Dup.560	1 ex.
Double tournois	1re émission	Dup.563	1 ex.
Charles VIII			
Grand blanc à la couronne		Dup.587	5 ex.
Petit blanc à la couronne		Dup.588	8 ex.
Grand blanc à la couronne de Bretagne		Dup.591A	1 ex.
Grand blanc du Dauphiné		Dup.589	1 ex.
Dizain karolus		Dup.593	3 ex.

* Conservateur Général du Patrimoine, CNRS Iramat/CEB, Université d'Orléans. Courriel : bruno.foucray@cnrs-orleans.fr.

** Archiviste, chargé de la collection des monnaies françaises, Bibliothèque nationale de France, Département des Monnaies, Médailles et Antiques. Courriel : jean-yves.kind@bnf.fr.

Dizain karolus du Dauphiné		Dup.595	8 ex.
Dizain karolus du Dauphiné		Dup.595A	1 ex.
Liard	1re émission	Dup.600	1 ex.
Liard	2e émission	Dup.600A	14 ex.
Liard du Dauphiné		Dup.601	1 ex.
Liard de Bretagne		Dup.602	1 ex.
Double tournois		Dup.604	1 ex.

Louis XII			
Écu d'or au soleil		Dup.647	1 ex.
Demi-gros le roi		Dup.663	2 ex.
Grand blanc de Bretagne		Dup.666	6 ex.
Grand blanc du Dauphiné		Dup.671	1 ex.
Grand blanc du Dauphiné		Dup.671A	3 ex.
Douzain au porc-épic		Dup.672	3 ex.
Douzain au porc-épic de Bretagne		Dup.674	1 ex.
Blanc de Provence	1er type	Dup.667	1 ex.
Blanc de Provence	2e type	Dup.668	1 ex.
Blanc de Provence, variété*	2e/3e type	Dup.668/669	1 ex.
Dizain ludovicus		Dup.676	7 ex.
Petit blanc à la couronne		Dup.665	1 ex.
Petit blanc à la couronne*		-	1 ex.
Quart de blanc à la couronne*		-	1 ex.
Petit blanc de Provence*	1er type	Dup.670	1 ex.
Petit blanc de Bretagne*		-	1 ex.
Liard au dauphin		Dup.681	2 ex.
Denier tournois		Dup.684	1 ex.
François 1er			
Teston	3e type	Dup.794	1 ex.
Teston	13e type	Dup.810	1 ex.
Teston	14e type	Dup.812	1 ex.
Grand blanc à la couronne	1er type	Dup.835	39 ex.
Grand blanc du Dauphiné	3e type	Dup.844	2 ex.
Grand blanc du Dauphiné	7e type	Dup.849	1 ex.

Grand blanc de Bretagne	2e type	Dup.854	15 ex.
Grand blanc de Bretagne*	2e type variante	Dup.854 var.	1 ex.
Grand blanc de Bretagne	2e type faux	Dup.854 faux	1 ex.
Dizain franciscus		Dup.849	23 ex.
Double tournois		Dup.867	1 ex.
Double tournois du Dauphiné		Dup.871	1 ex.
Denier tournois		Dup.869	6 ex.
Henri III			
Teston		Dup.1126	1 ex.
FÉODALES			
Hardi de Charles de France (Poey d'Avant II 3159) (1468/1474) : 1 ex.			
Denier de Pierre II de Dombes (Poey d'Avant III 5089) (1482/1503) : 1 ex.			
Grand blanc de Charles Orland, dauphin (Poey d'Avant III 4947/48) (1492/1495) : 2 ex.			
Grand blanc de Jean sans Peur, duc de Bourgogne (Poey d'Avant III 5723) (1404/1419) : 1 ex.			
Grand blanc à la targe de François I ^{er} ou II de Bretagne (Poey d'Avant I 1198) (1442/1488) : 1 ex.			
ÉTRANGÈRES			
Half groat d'Henry VII d'Angleterre (Seaby, <i>Coins of England</i>) (1502/1504) : 2 ex.			
Half groat d'Henry VIII d'Angleterre (Seaby, <i>Coins of England</i>) (1509/1526) : 2 ex.			
Briquet de Marie de Bourgogne, Brabant (Boudeau) (1479/1480) : 1 ex.			
Teston de Guillaume IX Paléologue, Piémont (<i>Monete Italiane Regionali</i>) (1494/1518) : 1 ex.			
Dicken de Mathieu Schiner, Valais (Neuer <i>HMZ Katalog</i>) (1499/1522) : 1 ex.			

Fig. 1 - Composition chronologique du lot de monnaies de 207 pièces
du trésor de Thuit-Signol

(* : monnaies étudiées dans cet article)

De ces 207 monnaies qui constituent un ensemble homogène, on peut cependant exclure quelques-unes d'entre-elles avec certitude ou avec de grandes chances de probabilité. Ce sont celles qui sortent trop ostensiblement du champ chronologique, à savoir les deux monnaies de Charles VI et celle de Jean sans Peur. On peut très certainement y adjoindre la monnaie en or de Louis XII, tant la probabilité de retrouver dans un même trésor une monnaie de ce type avec des espèces de bas argent (doubles et deniers) est douteuse.

Certains types monétaires, courants pour cette période et que l'on devrait logiquement trouver, sont complètement absents de ce lot. Il s'agit, en particulier des grands blancs « au soleil » de Louis XI, grands blancs « de Bretagne » et karolus de Bretagne de Charles VIII, grands blancs « à la couronne » de Louis XII ; manques qui ne peuvent s'expliquer que par une soustraction au dépôt initial. Parmi les monnaies

qui ont échappé à la saisie de la justice nous pouvons signaler par exemple la vente sur Internet d'un unique dizain ludovicus portant les marques de l'atelier de Saint-Lô (point 19e) et la lettre d'atelier B (Bourges) (3).

1) Louis XII. Blanc de Provence, variété



Fig. 2 - Louis XII. Blanc de Provence, variété. Tarascon
(2,61 g, 28 mm, 4 h)

A/ Écu de France cantonné de trois couronnes, dans un double trilobe.

(lis couronné) . LVD0VI . D . G . FRAn . REX . PRO . C0m •T• (ponctuation par deux points ou annelets). Point 16e, sous le P de PRO.

R/ Croix cantonnée au 1 et au 4 d'une couronne et au 2 et au 3 d'un lis, dans un double quadrilobe.

(lis couronné) SIT . n0mEn : DnI : BEnEDICTVm •T• (ponctuation par deux points ou annelets). Point 16e, sous le D de BEnEDICTVm.

Ce blanc de Provence (légende particulière PROVincie COMes) est une variété de l'atelier de Tarascon (lettre T en fin des légendes) qui combine le type et la légende du droit d'un 2e type (Laf. 607a, Dup. 668) avec un revers du 3e type (Laf. 607b, Dup. 669). Il s'agit ici du septième exemplaire connu de cette monnaie (4) qui a été frappée pendant une phase transitoire entre le 2e et le 3e type, et en tout cas avant le 19 novembre 1507, date de la fermeture de l'atelier de Tarascon (5).

2) Louis XII. Petit blanc à la couronne ou sizain à double légende de revers



Fig. 3 -Louis XII. Petit blanc à la couronne à double légende de revers. Bayonne
(1,35 g, 20 mm, 12 h)

A/ Écu de France surmonté d'une couronne, dans un double trilobe ; annelets aux angles supérieurs du trilobe.

(lis couronné) (ancres) SIT . nOmEn . DnI . BEnEDICTVm (croissant) (ponctuation par deux annelets superposés).

R/ Croix cantonnée au 2 d'une couronne et au 3 d'un lis, dans un double quadrilobe ; annelets aux angles non cantonnés du quadrilobe.

(lis couronné) (ancre) SIT . nOmEn . DnI . BEnEDICTVm . (ponctuation par deux points ou annelets superposés).

Bien que la titulature royale soit absente de ce petit blanc ou sizain, la ponctuation initiale par un lis couronné ne laisse aucun doute quant à son attribution au règne de Louis XII, et la présence d'une ancre au début des légendes permet d'en certifier la frappe à l'atelier de Bayonne, postérieurement au 25 avril 1498, date des lettres missives ordonnant la continuation de la fabrication des espèces monétaires en cours sous Charles VIII à la titulature de Louis XII (6).

Si le petit blanc est connu (Laf. 609 ; Dup. 665), cet exemplaire s'en distingue par une légende de revers se retrouvant aussi au droit, particularité inédite sur une monnaie du règne de Louis XII (7). Les comptes de l'atelier de Bayonne, que nous possédons dans leur intégralité pour le règne de Louis XII, font état de plusieurs délivrances de petits blancs (Fig. 3). Compte tenu des informations délivrées il n'est pas possible de rattacher sa fabrication à une délivrance en particulier. Le croissant est toutefois le différent du maître Augier de Hiriac, mais celui-ci en utilisa plusieurs suite à des injonctions de la chambre des monnaies.

Exercice d'Augier de Hiriac	
2 délivrances le 25 août 1498 et le 20 mars 1499	[20 880] « demy-douzains », 6 deniers tournois de cours, 172 pièces au marc (1,423 g), 4 deniers 12 grains argent-le-roi de loi, pesant 121 marcs ^{17/43} , 29 pièces en boîte (2 sols 5 deniers).
3 délivrances les 20 mai, 15 juin et 16 juillet 1500	[41 760] « demys-douzains », 6 deniers tournois de cours, 172 pièces au marc (1,423 g), 4 deniers 12 grains argent-le-roi de loi, pesant 242 marcs ^{34/43} , 58 pièces en boîte (4 sols 10 deniers).
Exercice d'Augier de Hiriac et Jean de Marrac	
2 délivrances les 7 et 20 janvier 1501	[11 520] « demys-douzains », 6 deniers tournois de cours, 172 pièces au marc (1,423 g), 4 deniers 12 grains argent-le-roi de loi, pesant 66 marcs ^{42/43} , 16 pièces en boîte (1 sol 4 deniers).
Exercice d'Augier de Hiriac	
2 délivrances les 11 et 19 mars 1501	[22 320] « petitz-blans », 6 deniers tournois de cours, 172 pièces au marc (1,423 g), 4 deniers 12 grains argent-le-roi de loi, pesant 129 marcs ^{33/43} , 31 pièces en boîte (2 sols 7 deniers).
2 délivrances les 15 mars et 14 mai 1502	[10 080] « petitz blans à la couronne », 6 deniers tournois de cours, 172 au marc (1,423 g), 4 deniers 12 grains argent-le-roi de loi, pesant 58 marcs ^{26/43} , 14 en boîte (1 sol 2 deniers).

Fig. 4 - Délivrances de petits blancs à la couronne ou sizains par l'atelier de Bayonne pendant le règne de Louis XII, 1498-1514

(Archives nationales, Z1b 310)

3) Louis XII. Quart de blanc à la couronne



Fig. 5 - Louis XII. Quart de blanc à la couronne. Bayonne
(0,66 g, 18 mm, 4 h)

A/ Écu de France surmonté d'une couronne, dans un double trilobe ; annelets aux angles supérieurs du trilobe.

(lis couronné) (ancre) LVDOVICVS . del . GRAIA (ponctuation par deux annelets superposés).

R/ Croix cantonnée aux 1 et au 4 d'une couronne et aux 2 et au 3 d'un lis, dans un double quadrilobe ; annelets aux angles non cantonnés du quadrilobe.

(lis couronné) (ancre) SIT . nOm (...) (ponctuation par deux annelets superposés).

Cette monnaie, dont l'appartenance au règne de Louis XII est certifiée par la présence d'un lis couronné en début des légendes, ne semble pas appartenir à une production frauduleuse contemporaine. Par ses dimensions et son poids il ne peut s'agir d'un sizain, plus petite dénomination connue à ce jour pour ce règne. Aucun indice ne permet de penser qu'elle a pu faire l'objet d'un rognage qui lui aurait fait perdre une part sensible de son poids au point de la réduire de moitié. Au contraire, avec 0,66 g, elle correspond sur le plan métrologique au quart d'un blanc (8) (poids théorique 0,712 g). L'ancre clairement visible au début des légendes nous permet de rattacher cette monnaie à l'atelier de Bayonne. Cependant, cette monnaie reste énigmatique dans la mesure où aucune ordonnance de Louis XII ne fait mention d'une telle espèce monétaire et aucun quart de blanc ne figure dans les délivrances de l'atelier de Bayonne.

4) Louis XII. Petit blanc de Provence ou sizain, 1er type



Fig. 6 - Louis XII. Petit blanc de Provence. Aix-en-Provence
(1,25 g, 20 mm, 10 h)

A/ Écu de France surmonté d'une couronne, dans un double trilobe.

(lis couronné) (annelet) LVDOVICVS . F . REX . PROVN . COMS (ponctuation par

deux annelets superposés). Point 9e, sous le S de LVD0VICVS.

R/ Croix potencée, cantonnée de quatre croisettes ; [A sous le bras inférieur de la croix].

(lis couronné) SIT . N0MeN . DNI . BeNeDITVM . (ponctuation par deux annelets superposés).

Ce petit blanc de Provence ou sizain, moitié du blanc de Provence du 1er type (Dup. 667), n'était connu jusqu'à présent que par un unique exemplaire acquis en 1930 par le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale et provenant de l'ancienne collection Bailhache (BnF MMA N7206) (9). L'usure de l'exemplaire du trésor de Thuit-Signol ne permet pas d'apercevoir un différent d'atelier mais la présence d'un point 9e au droit, marque du maître de l'atelier d'Aix-en-Provence au début du règne de Louis XII (10). Ce différent permet d'en certifier la frappe par cet atelier et de supposer la présence de la lettre A sous le bras inférieur de la croix au revers.

L'inventaire manuscrit de la collection des monnaies royales françaises du Cabinet des médailles, certifié par Anatole Chabouillet en 1875, signale, sous le n° 1331, un petit blanc de Provence pesant 0,90 g que nous n'avons pas retrouvé dans les médailliers et qui pourrait constituer un troisième exemplaire (.VDOVICVS.REX.PVIE.CO... / ... DNI.BENEDIC... Croix de Jérusalem anglée de quatre croisettes. Petit blanc de Provence, 0,90)(11).

5) Louis XII. Petit blanc de Bretagne ou sizain



Fig. 7 - Louis XII. Petit blanc de Bretagne. Nantes
(1,26 g, 20 mm, 12 h)

A/ Écu de France surmonté d'une couronne, accosté de deux mouchetures d'hermine, dans un double trilobe ; moucheture d'hermine en exergue et points aux angles extérieurs du trilobe.

(étoile à six rais) LVD0VICVS . FR . REX : BRIT0 . dVX . (ponctuation par deux points superposés).

R/ Croix cantonnée au 2 d'un lis et au 3 d'une moucheture d'hermine, dans un double quadrilobe ; points aux angles extérieurs du quadrilobe.

(trois points en arc de cercle) SIT . N0MeN . D(...) . BeNeDICTV (ponctuation par deux points superposés).

Ce petit blanc est la moitié du blanc de Bretagne dont des exemplaires issus des ateliers de Nantes et de Rennes sont connus (Laf. 606 ; Dup. 666). Cette monnaie inédite, absente des ouvrages de référence, ne comporte pas de marque d'atelier mais la présence de l'étoile à six rais au début de la légende du droit nous incite à en attribuer la frappe à l'atelier de Nantes.

6) François Ier. Grand blanc de Bretagne, variété à 3 mouchetures d'hermine



Fig. 8 - Louis XII. Grand blanc de Bretagne, variété à 3 mouchetures d'hermine couronnées (2,39 g, 24 mm, 5 h)

A/ Écu de France surmonté d'une couronne, accosté d'un lis couronné à gauche et d'une moucheture d'hermine couronnée à droite ; anneau à la pointe de l'écu.

. FRANCISCVS . FRANCORVM . REX . BRIT . dVX (ponctuation par deux points superposés).

R/ Croix cantonnée aux 1, 2 et 4 d'une moucheture d'hermine et au 3 d'un F couronné.

(fer de lance) SIT . NOMEN . DOMINI . BENEDICTV . N (ponctuation par deux points superposés).

Ce grand blanc ou douzain de Bretagne constitue une variante inédite par le cantonnement de la croix du revers qui présente trois mouchetures d'hermine couronnées et un F couronné le situant entre le 2^e type (Dup. 854 : deux F couronnés et deux mouchetures d'hermine couronnées) et le 3^e type (Dup. 855 : quatre mouchetures d'hermine couronnées). La lettre N en fin de la légende du revers permet d'en attribuer la frappe à l'atelier de Nantes.

Conclusion provisoire

L'absence de tout renseignement sur les conditions de découverte ainsi que sur la composition exacte du ou des dépôts mis à jour ne permet pas d'en assurer une étude scientifique rigoureuse, les informations sur ce qui de toute évidence était un ensemble monétaire de première importance étant malheureusement perdues. Cet article ne constitue qu'une première approche des inédits ou rares monnaies récupérées et conservées par la justice, dans l'attente de leur versement au Cabinet des Médailles et de leur examen de visu.

Bibliographie

BAILHACHE 1920 : Bailhache (J.).- Monnaies inédites de Charles VIII et de Louis XII.- *Procès-Verbaux de la Société française de numismatique*.- Séance du 10 janvier 1920.- p. XX-XXI.

CASTELLANE 1911 : Castellane (de).- Histoire de l'atelier d'Aix.- *Procès-Verbaux de la Société française de numismatique*.- séance du 6 janvier 1911- p. V-VIII.

DIEUDONNÉ 1932 : Dieudonné (A.).- *Catalogue des monnaies françaises la Bibliothèque nationale. Les monnaies capétiennes ou royales françaises. 2^e section (de Louis IX (saint Louis) à Louis XII)*.- Paris, 1932.

Dup. : DUPLESSY (J.).- *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*.- 2 vol.- Paris, 1999.

Laf. : LAFAURIE (J.).- *Les monnaies des rois de France*.- 2 vol.- Paris ; Bâle, 1951-1956.

Notes

(1) Nous adressons nos remerciements à Thibaut Cardon et Jérôme Jambu pour leurs relectures attentives ainsi qu'à Arnaud Clairand pour ses remarques, corrections et communications d'archives de la sous-série Z1b des Archives nationales. L'affaire, jugée par le tribunal correctionnel de Rouen le 7 février 2014, est relatée dans les journaux locaux tels que *Paris Normandie* (<https://www.paris-normandie.fr/hemertheque/rouen-un-numismate-indelicat-1148036-NWPN1148036>) ou *TendanceOuest* (<https://www.tendanceouest.com/actualite-68219-au-tribunal-des-pieces-de-monnaies-convoitees.html>).

(2) Les pièces saisies, actuellement conservées au greffe du Tribunal de Grande Instance de Rouen, sont destinées à rejoindre le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France.

(3) J. JAMBU, « La Monnaie de Saint-Lô et la circulation des espèces en Basse Normandie à la fin du Moyen âge (seconde moitié du XVI^e siècle) », *Revue numismatique*, 2013, p. 466.

(4) Un premier exemplaire, issu d'une paire de coins différents, a été vendu par la Compagnie Générale de Bourse en juillet 1999 (CGB, *Monnaies VII* n° 1071), puis ventes CGB, bry_267253, bry_279500, bry_386084, bry_477840, iNumis, vente 9, 23 octobre 2009, n° 503.

(5) Archives nationales, Z^{1b} 60 f° 179r°, Z^{1b} 62 f° 115v°.

(6) Archives nationales, Z^{1b} 60 f° 158v°, Z^{1b} 62 f° 100r°.

(7) Cette particularité, rarissime, n'est connue que pour le blanc à la couronne de Louis XI (Laf.534b ; Dup.550B).

(8) Cette dénomination est excessivement rare, le seul exemple que nous connaissions dans le monnayage royal de cette période étant celui du quart de blanc guénar du Dauphiné de Charles VI (Laf.384 ; Dup.380).

(9) BnF, MMA, registre d'acquisition N n° 7206 (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10408579b>). Exemplaire signalé par Jules Bailhache dans les *Procès-Verbaux de la Société française de numismatique* lors de la séance du 10 janvier 1920, p. XX-XXI, et inventorié dans DIEUDONNÉ 1932, p. 380 n° 1997bis.

(10) « avec ce, ferez mettre la différence ancienne de la Monnoye d'Aix là où la coutume est d'estre mise, et pour la différence du maistre faictes mettre ung point cloz soubz S de Ludovicus » (Mandement des généraux des Monnaies de Provence relatif à la fabrication des espèces monétaires et à l'apposition de la titulature de Louis XII sur les monnaies fabriquées en Provence, 3 novembre 1499, CASTELLANE 1911, d'après Archives départementales des Bouches-du-Rhône, B22 f° 58).

(11) BnF, MMA, ms. 38A n° 1331 (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53097408h/f265.image>).